

Un quartier Mion toujours fleuri avec le microfleurissement

Avec ses jardins entretenus, notre quartier est un délice de curiosité. Qui n'a pas regardé au travers d'un portail vos espaces verts toujours entretenus juste pour le plaisir de contempler le charme de votre jardin ?

La Mairie de Montpellier propose cette année encore le microfleurissement des quartiers en végétalisant la voirie avec trois possibilités offertes aux habitants :

- fourniture d'un bac,
- proposer des plantes grimpantes le long d'un mur,
- planter au pied d'un arbre.

La Mairie fournit le matériel nécessaire et **vous êtes responsables de son bon entretien.**

Pour recevoir le kit « microfleurissement », il est nécessaire de déposer votre permis de végétaliser dès à présent par une candidature sur internet auprès des services de la Mairie :

<https://www.montpellier.fr/4396-permis-de-vegetaliser.htm>

Une nouvelle distribution de permis de végétaliser aura lieu à l'automne 2019.

Vous avez **besoin d'aide** pour compléter le formulaire, pour prendre des photos de l'espace à végétaliser, pour utiliser le formulaire en ligne de la Mairie ?

Mion association est à votre disposition.

Contact : Isabelle Blum

mion.association@yahoo.fr

Repas de quartier

A vos agendas !

jeudi 20 juin, de 18h30 à 22h

Vous êtes **tous invités** au repas de quartier qui se déroulera

Rue des Anémones

(à proximité de la place de l'Olivier)

Apéritif offert par l'association

Chacun apporte un plat ou une boisson à partager.



« Le bien-être dans notre quartier »

mon.aassociation@yahoo.fr

3, bd de la Perruque—Montpellier

Bulletin d'information n°9

Mars 2019

Sommaire

Retour sur

L'AG 2018

Représentation théâtrale

Prochainement

- Visite guidée au Musée Fabre

- Repas de quartier

Et des projets :

- Impact du nouveau St Roch

- Microfleurissement

- Vide-garage

Bonjour à tous,

Nous avons le plaisir de vous adresser ce nouveau bulletin d'information.

N'hésitez pas à nous rejoindre : nous avons besoin de vous tous pour porter nos revendications en terme de circulation, d'amélioration de la qualité de vie dans le quartier mais aussi pour partager des activités et des moments de convivialité.

Bonne lecture !

Véronique Delattre
Présidente de Mion association

Assemblée Générale 2018

Le 8 février, l'association a tenu son Assemblée Générale à la Maison Pour Tous l'Escoutaire. 34 adhérents étaient présents. Les rapports moral et financier ont été présentés et approuvés à l'unanimité. Un nouveau Conseil d'Administration a été élu. Au programme de 2019 : poursuite du travail sur la problématique de la circulation dans le quartier, théâtre, randonnée, visite guidée au Musée, repas de quartier, vin chaud, accompagnement autour du microfleurissement, sont quelques-uns des projets que nous vous proposons.

Théâtre



Le 16 février, 45 adhérents sont venus applaudir la troupe Les Rid'O Philes qui donnait pour nous *La longue vie d'Elysée Bismarq (avec un q)*, de Guy Foissy.

La mise en scène était assurée par Michel Escande, adhérent de Mion Association.

Après la pièce, les spectateurs ont échangé entre eux et avec les comédiens autour d'un verre. Un moment bien sympathique.



Randonnée pédestre

Une randonnée pédestre était prévue samedi 23 mars, à St Guilhem le Désert..

Le faible nombre d'inscrits nous a conduit à l'annuler.

Visite guidée au Musée Fabre

Mion association vous propose une **visite guidée gratuite** au Musée Fabre sur le thème

Le siècle d'or néerlandais

Dimanche 7 avril 2019

Deux horaires possibles : 10h15 ou 14h15

A la fin du XVI^e siècle, sept provinces des Pays-Bas se révoltent contre la domination espagnole et prennent leur indépendance. Dans cette république, l'émergence au XVII^e siècle d'une riche bourgeoisie libérale, marquée par l'humanisme et le calvinisme, va bouleverser l'art traditionnel européen.

La belle collection du musée Fabre nous permet une approche riche et variée de cette période majeure de l'histoire de l'art.

Cette visite est réservée aux adhérents à jour de leur cotisation.

Inscription obligatoire jusqu'au **4 avril**, à

mion.association@yahoo.fr

ou par courrier : 3 bd de la Perruque—34000 Montpellier

(Préciser le nom des personnes et l'horaire souhaité)



Comme chantent les vieux, piaillent les jeunes
Jan Steen

Le Nouveau Saint Roch et la circulation

La construction du Nouveau St Roch va considérablement impacter notre quartier, en particulier en termes de circulation. Plusieurs associations de quartier se sont réunies au sein d'un groupe de travail appelé Double-CLIQ dont l'objectif est d'anticiper les conséquences d'un tel afflux de population. La deuxième réunion de ce groupe a eu lieu le 19 février.

Il faudrait désormais considérer nos quartiers, dont Cité Mion, comme partie intégrante du cœur de ville, et non plus comme une périphérie. De ce fait, les artères dites «périphériques» (comme ont été considérées jusqu'à présent le boulevard Vieussens, Rabelais, d'Orient, Frédéric Fabège, etc.) doivent être repoussées sur de grands axes pour mieux se projeter et préparer l'avenir.

Dans le périmètre centre-ville, qui est le nôtre, il faudrait envisager les voies à sens unique, intégrant des pistes cyclables bi directionnelles.

Mion association a déposé une contribution, demandant à limiter la concentration de population sur le Nouveau St Roch et étudier des circuits de déplacements doux autour de ce quartier. Nous restons dans l'attente du résultat du SCOT et du PLU et vous tiendrons informés dès les premières annonces relatives aux résultats de ces enquêtes. La prochaine réunion aura lieu le **mercredi 27 mars à 19h00**. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre.

Suzanne Bultheel
Pour Mion association

Organiser un vide-garage ?

Préparez vous, la saison des vide -garages arrive ! Comment résister au plaisir de découvrir des « perles » vintage ou encore des objets et meubles à rénover ? C'est aussi un prétexte pour échanger et l'occasion idéale pour apprendre à connaître ses voisins de quartier ! Alors ouvrez vos garages...

Si vous êtes intéressé(e) pour participer à l'**organisation d'un vide-garage**, envoyez-nous un mail à mion.association@yahoo.fr

Bulletin d'adhésion 2019

En adhérant à Mion association, vous serez régulièrement informés des activités de l'association et des projets engagés pour le quartier. Vous serez également conviés aux différentes manifestations informatives et festives organisées par l'association.

Le montant de l'adhésion est de 5 € par foyer.

Nom Prénom.....
Adresse.....
Email.....
Nombre de personnes dans le foyer.....
Téléphone.....
Chèque n°à l'ordre de Mion association

mion.association@yahoo.fr
3, bd de la Perruque - Montpellier

Avec le soutien financier de la ville de Montpellier et du Département de l'Hérault

